

Charte d'engagement responsable

Contexte Depuis juillet 2019, la direction a mandaté le comité LMD-Climactions, formé de membres volontaires du laboratoire, pour inscrire le LMD dans une dynamique compatible avec les *Objectifs de Développement Durable* des Nations Unies. En avril 2021, LMD-Climactions a présenté en Assemblée Générale l’empreinte carbone du LMD¹ pour l’année 2019, ainsi que les résultats d’un sondage d’opinion ayant recueilli les réponses d’environ 50% des membres du laboratoire.

Motifs Aujourd'hui, le service public représente ~1,4 tCO₂e/hab/an dans l'empreinte carbone totale de la France² (~10 tCO₂e/hab/an). L'ordre de grandeur de l'empreinte carbone 2019 du LMD¹ est comparable à celui des services publics français. L’empreinte cible de la France pour rester conforme aux recommandations du GIEC est de ~2 tCO₂e/hab/an en 2050. Le service public doit donc réduire significativement ses émissions carbonées afin d'atteindre cet objectif en 2050.

Engagement À compter de ce jour, le LMD s’engage à réduire significativement son empreinte carbone par personne et par an, pour atteindre une réduction de 50% en 2030 par rapport à 2019. Cette réduction de l'empreinte carbone englobe à la fois l'empreinte induite par les activités directes du LMD et celle héritée de ses institutions tutélaires et partenaires. Cet engagement se traduit par un plan d’action de réduction de l'empreinte carbone, enrichi et voté chaque année en Assemblée Générale.

Le comité LMD-Climactions a pour missions : a) de réaliser l'évaluation de l'empreinte carbone du LMD ; b) d’assurer le suivi global et d'enrichir annuellement le plan d'action du LMD pour la réduction de l'empreinte carbone ; c) de représenter le LMD dans les comités externes dédiés à la transition environnementale. Par ailleurs, LMD-Climactions pourra communiquer des informations liées à l’empreinte environnementale, sur requête expresse de la direction et en ne se substituant ni à celle-ci ni au CDL dans la décision de politique générale des dérogations.

*Charte votée par les agents du LMD les 16-18 novembre 2022
et validée par le Conseil de Laboratoire du 24 novembre 2022*

Signature de la direction du LMD :



Philippe DROBINSKI
Directeur du LMD

¹ Poster et méthodologie de l’empreinte carbone 2019 LMD:
<https://climactions.ipsl.fr/groupe-de-travail/lmd-climactions/>

² Source : [Carbone 4](#)

Social and Environmental Charter

Background Since July 2019, the LMD director has commissioned LMD-Climactions, a group formed with volunteers from the lab, to put LMD on a path that is compatible with the *Sustainable Development Goals* of the United Nations. In April 2021, LMD-Climactions presented the 2019 LMD's carbon footprint³ to the General Assembly, along with the results of an opinion survey that received responses from approximately 50% of LMD's members.

Rationale Today, the public service accounts for ~1.4 tCO₂e/inhab/year in the total carbon footprint of France⁴ (~10 tCO₂e/inhab/year). The order of magnitude of the 2019 carbon footprint for LMD³ is compliant with the footprint of French public services. The target for France's total footprint in 2050 to fulfill IPCC recommendations is ~2 tCO₂e/inhab/year. The public service thus needs to significantly reduce its carbon emissions in order to reach this 2050 goal.

Commitment As of today, LMD commits to significantly reduce its carbon footprint per person per year to reach a reduction of 50% in 2030 compared to 2019. This carbon footprint reduction encompasses both the footprint induced by the direct activities of LMD and inherited from its leading institutions and its partners.

This commitment takes the form of an action plan for carbon footprint reduction, enriched and voted every year in the General Assembly.

The LMD-Climactions committee has the following missions : a) to conduct LMD carbon footprint assessment; b) to ensure the overall monitoring and annual development of the LMD action plan for carbon footprint reduction; c) to represent LMD in external committees dedicated to environmental transition. In addition, LMD-Climactions may communicate information related to the environmental footprint, at the express request of management and without replacing them or the Laboratory Council in deciding on the general policy for derogations.

*Charter voted by LMD employees on November 16-18, 2022
and approved by the Laboratory Council on November 24, 2022
Signature of the LMD director:*



Philippe DROBINSKI
Directeur du LMD

³ Poster and methodology of the LMD 2019 Carbon Footprint:
<https://climactions.ipsl.fr/groupe-de-travail/lmd-climactions/>

⁴ Source : [Carbone 4](#)